

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le 28 octobre 2025 à midi au local C1-35

Sont présents :

Mme Armide Florentine Ajax, étudiante en vente-conseil
Mme Marilyne Bujold, psychoéducatrice
Mme Cynthia Desbiens, enseignante en dessin de bâtiment
Mme Lanie Desrochers, présidente du CE et directrice générale d'Option-travail
M. Jonathan Grégo, vice-président du CE et dessinateur pour Droite Gauche Architecture Inc.
M. Maxime Lapointe, Conseiller publicitaire chez Leclerc communication
Mme Maude Larivière-Pageot, gestionnaire d'établissement
Mme Sophie Lemieux, agente de bureau
Mme Chantal Létourneau, enseignante en vente-conseil
Mme Isabelle Myrand, conseillère d'orientation
Mme Daphné Ouellette, étudiante en photographie
Mme Mélissa Poulin, directrice adjointe
M. Philippe Ruel, enseignant en photographie
M. Sébastien Simard, directeur

Secrétaire :

Mme Isabelle Giguère

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Sébastien Simard souhaite la bienvenue aux membres présents à ce premier conseil d'établissement de l'année 2025-2026. Le quorum est constaté à 12 h 08.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

M. Sébastien Simard propose de faire un tour de table fin que chaque membre se présente et nous informe de son rôle au conseil d'établissement. Il les remercie pour leur présence.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Sébastien Simard fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par **Mme Isabelle Myrand** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Secondée par Mme Cynthia Desbiens.

C.E. 001-25-26 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION

Monsieur Sébastien Simard présente le document sur les règles d'élection qui consiste à prendre les candidatures présentées selon les lois établies. Il agira à titre de président d'élection.

C.E.002-25-26 Il est proposé par **Mme Chantal Létourneau** d'adopter les règles régissant le déroulement des élections telles que présentées. **Secondée par M. Jonathan Grégo.**

5. ÉLECTION DU PRÉSIDENT(E)

M. Sébastien Simard nous informe que trois personnes venant de l'externe du CFPMB peuvent se présenter en tant que président(e); soit Mme Lanie Desrochers, M. Maxime Lapointe et M. Jonathan Grégo.

Mme Cynthia Desbiens propose Mme Lanie Desrochers à titre de présidente. **Secondée par Mme Chantal Létourneau.** Aucune autre mise en candidature est proposée. Mme Lanie Desrochers accepte sa nomination.

C.E. 003-25-26 Mme Lanie Desrochers est élue par acclamation

6. ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT (E)

Mme Cynthia Desbiens propose la candidature de M. Jonathan Grégo et **Mme Lanie Desrochers** propose la candidature de M. Maxime Lapointe

M. Maxime Lapointe n'accepte pas sa mise en candidature. **M. Jonathan Grégo** accepte sa mise en candidature et sera vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

C.E. 004-25-26 M. Jonathan Grégo est élu par acclamation

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2025

Mme Lanie Desrochers propose des modifications au point # 10 du procès-verbal du **21 mai 2025** afin d'y inclure la mention de l'annonce concernant la coupure d'un demi-poste de direction et d'un poste d'agent de bureau. Cette information a été partagée lors du conseil, et elle a suscité des discussions et des préoccupations parmi certains professionnels. Elle tient aussi à ajouter la contribution du travail de M. Normand Landry comme directeur du CFP Maurice-Barbeau. L'ajout de ces éléments permettrait d'assurer que le procès-verbal représente fidèlement les échanges qui ont eu lieu.

C.E. 005-25-26 Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec les modifications apportées.

8. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2025

Suivi au point #8 : M. Sébastien Simard fait un suivi concernant la demande de dérogation des calendriers scolaires 2025-2026 et 2026-2027 pour le changement des journées pédagogiques de novembre. Cette initiative est grandement appréciée par le personnel enseignant, puisqu'elle leur permettra de participer aux formations prévues lors de chaque journée de la formation professionnelle.

Suivi au point # 10 : M. Sébastien Simard mentionne que nous n'avons pas de nouvelle de l'enquête de L'UPAC pour la suspension du programme de Lancement d'une entreprise.

C'est à suivre à savoir si le programme sera relancé avec des nouvelles modalités ou pas.

Dépôt pour adoption :

9. PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS EN 2025-2026 ET CALENDRIER DES RENCONTRES

M. Sébastien Simard dépose la liste des différents sujets qui seront traités aux rencontres du conseil d'établissement en 2025-2026 ainsi qu'un calendrier des rencontres :

- 28 octobre 2025
- 20 novembre 2025
- 21 janvier 2026
- 22 avril 2026
- 20 mai 2026

Il est proposé par **M. Jonathan Grégo** d'adopter les principaux sujets traités pour 2025-2026 ainsi que le calendrier des rencontres. **Secondée par M. Maxime Lapointe.**

C.E. 006-25-26 Adopté à l'unanimité

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Sébastien Simard présente le document sur les Règles de régie interne du conseil d'établissement. Il mentionne que les membres doivent approuver le document en début d'année scolaire selon la Loi sur l'instruction publique. Il informe les nouveaux membres du Conseil d'établissement qu'ils devront suivre une formation obligatoire sous forme de capsule sur Internet. Ils devront suivre la formation avant la prochaine rencontre.

Il est proposé par **M. Maxime Lapointe** d'adopter le document tel que présenté. **Secondée par Mme Cynthia Desbiens.**

C.E.007-25-26 Adopté à l'unanimité

11. RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Sébastien Simard présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025. Le document est soumis aux membres pour adoption.

Il est proposé par **Mme Chantal Létourneau** d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement tel que présenté. **Secondée par Mme Sophie Lemieux.**

C.E. 008-25-26 Adopté à l'unanimité

12. RAPPORT FINANCIER 2024-2025 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Maude Larivière-Pageot présente le rapport financier du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025. Au 30 juin 2025, le rapport fait état d'un déficit de 429,60 \$, attribuable aux frais de secrétariat du conseil d'établissement, lesquels doivent être assumés par le centre plutôt que par le budget du conseil. Cette situation sera corrigée pour l'exercice en cours ainsi que pour les années à venir.

Il est proposé par **Mme Isabelle Myrand** d'adopter le rapport financier du conseil d'établissement tel que présenté. **Secondée par M. Jonathan Grégo.**

C.E. 009-25-26 Adopté à l'unanimité

13. BUDGET PRÉVISIONNEL DU CENTRE 2025-2026

Mme Maude Larivière-Pageot présente et commente le document intitulé « **Budget prévisionnel du centre 2025-2026** ». Un sommaire des dépenses et des revenus prévus pour l'année scolaire 2025-2026 est exposé aux membres afin d'en faciliter la compréhension, en le comparant aux chiffres du budget initial 2024-2025. Les dépenses connaîtront d'importantes variations par rapport à l'année précédente en raison d'une diminution des revenus découlant de la perte du programme *Lancement d'une entreprise* et des récentes coupures budgétaires.

Il est proposé par **Mme Chantal Létourneau** d'adopter le budget prévisionnel du centre tel que présenté. **Secondée par M. Jonathan Grégo.**

C.E. 010-25-26 Adopté à l'unanimité

14. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Mme Marilyne Bujold présente aux membres du conseil d'établissement le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, élaboré selon le nouveau canevas du Ministère. Elle précise que le plan inclut maintenant les élèves en ligne, avec la mise en place d'une Nétiquette et la diffusion des ressources disponibles pour eux. Mme Bujold propose de revenir en octobre 2026 afin de dresser le bilan de l'année 2025-2026 et de présenter les nouveaux objectifs à venir.

Il est proposé par **Mme Sophie Lemieux** d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté. **Secondée par Mme Cynthia Desbiens.**

C.E. 011-25-26 Adopté à l'unanimité

Dépôt pour approbation :

15. DÉPÔT DE LA PLANIFICATION DES SORTIES ÉDUCATIVES 2025-2026

M. Sébastien Simard dépose, pour approbation, le document concernant les sorties éducatives de l'année scolaire 2025-2026. Les enseignants des départements présents, soit Photographie et Dessin de bâtiment, présentent leurs sorties respectives. Les sorties du département de Bijouterie-joaillerie sont présentées par M. Sébastien Simard, tandis que Mme Mélissa Poulin présente celles du département de Mécanique de vélos.

Il est proposé par **M. Philippe Ruel** d'approuver le document tel que présenté. **Secondée par M. Maxime Lapointe.**

C.E. 012-25-26 Approuvé à l'unanimité

16. VENTE D'ARTICLE DE VÊTEMENT CORPORATIF AUX ÉLÈVES

Mme Maude Larivière-Pageot présente pour approbation le document concernant la vente d'articles et de vêtements corporatifs avec le logo du CFPMB et personnalisable selon le programme. Une première campagne de vente sera faite en novembre.

Mme Lanie Desrochers demande si les membres du personnel auront droit à un article offert par le centre pour favoriser le sentiment d'appartenance. M. Sébastien Simard fera le suivi à la prochaine rencontre.

Il est proposé par **Mme Chantal Létourneau** d'approuver le document tel que présenté. **Secondée par Mme Armide Florentine Ajax.**

C.E. 013-25-26 Approuvé à l'unanimité

Dépôt pour information :

17. INFORMATION DE LA DIRECTION

- Portrait de la clientèle au 27 octobre 2025;
- Plan d'action du projet éducatif à venir;
- Friperie dans la semaine du 20 octobre. Les fonds amassés vont directement pour les élèves;
- Activité d'Halloween le 31 octobre et activité de la rentrée prévue en novembre.

18. FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET FORMATION OBLIGATOIRE

M. Sébastien Simard fait un rappel aux membres externes du conseil d'établissement qu'ils doivent obligatoirement remplir le document de dénonciation d'intérêt. Les nouveaux membres du Conseil d'établissement recevront un lien par courriel pour suivre la formation obligatoire tel que mentionné au point # 10.

19. QUESTION DES MEMBRES

Aucune question des membres.

20. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre est prévue le jeudi 20 novembre 2025 au local C1-35.

21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par **Mme Chantal Létourneau** à 13h10. **Secondée par M. Jonathan Grego.**

C.E. 014-25-26 Adopté à l'unanimité

M^{me} Lanie Desrochers, présidente

M. Sébastien Simard, directeur